

FUANS 2012



Bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE

Cette fin d'année nous permet de vous retracer les points importants que nous avons abordés en 2012 sur notre commune.

Les différentes associations vous donnent également leur compte-rendu.

A l'école des Commènes, madame Elisabeth Cassard a remplacé madame Marie-Colette Pereira partie en retraite. Nous lui souhaitons une bonne adaptation.

En ce qui concerne le projet des écoles, les deux communes Fuans et Fournets-Luisans ont opté pour la création de deux pôles. Une étude complémentaire du bureau Socotec est donc nécessaire pour envisager ces agrandissements ainsi que leurs coûts.

Les travaux de viabilité du lotissement « Le Bois des Cerisiers » sont terminés. 5 parcelles ont été créées. 2 sont en cours de vente. Le Conseil Municipal a fixé le prix de 78.00 € le m².

Monsieur Aurélien Tissot, géomètre à Pontarlier continue l'élaboration du PLU. (plan local d'urbanisme). Actuellement c'est la phase de réunions sur le terrain. Celles-ci ont lieu en présence des Elus.

Cet automne, Luc a entrepris d'importants travaux de restauration à la loge située rue du Château d'eau afin de permettre le rangement du matériel communal. Merci à lui pour son remarquable travail et aussi pour l'aménagement du columbarium au cimetière.

La commune ne dispose plus de caveaux à la vente. Les personnes désirant en construire un devront le faire sous contrôle de la mairie.

Nous vous informons aussi des travaux de l'église. La toiture, en très mauvais état et, suite à la grêle, provoque des infiltrations d'eau. Pour parer au plus urgent, une entreprise est intervenue mais il faudra dans un proche avenir entreprendre ces réparations.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin qu'accompagnent tous mes vœux de santé, de bonheur et de partage.

J'adresse mes chaleureuses pensées à nos personnes malades, âgées et un grand merci à mon équipe municipale et à l'ensemble du personnel.

Pierre GUILLET

Handwritten Title

Handwritten text paragraph 1

Handwritten text paragraph 2

Handwritten text paragraph 3

Handwritten text paragraph 4

Handwritten text paragraph 5

Handwritten text paragraph 6

Handwritten text paragraph 7

Marie-Colette

Une retraite bien méritée...



Le vendredi 22 Juin , Marie-Colette a été honorée après 20 années de service à l'école des Commènes en tant qu'ATSEM.



De nombreux élèves du RPI ainsi que ses tout premiers élèves lui ont fait la surprise d'être présents pour l'occasion.



Les Finances de la Commune...

VOTE DU BUDGET	2012
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	

Charges à caractère général	99 830,00
Eau & assainissement	3 000,00
Energie-électricité	14 000,00
Combustibles	12 000,00
Carburants	3 500,00
Fournitures d'entretien	1 500,00
F. de petit équipement	5 000,00
F. de voirie	6 000,00
Vêtements de travail	250,00
Fournitures administratives	2 000,00
Livres,disques,cassettes	100,00
Fournitures scolaires	0,00
Autres matières & fournitures	800,00
Locations mobilières	500,00
Entretien de bâtiments	3 000,00
Entretien de voies et reseaux	8 000,00
Entretien matériel roulant	4 000,00
Entretien autres biens mobiliers	600,00
Maintenance	2 000,00
Primes d'assurances	4 000,00
Doc. générale et Technique	350,00
Versements à des organ.form.	0,00
Autres frais divers	0,00
Indemn. comptable,régisseur	600,00
Honoraires	200,00
Annonces et insertions	200,00
Fêtes et cérémonies	6 000,00
Transp.collectifs	1 900,00
Frais d'affranchissement	1 000,00
Frais de télécommunication	2 500,00
Services bancaires et assimil	0,00
Concours divers (cotisations)	200,00
Frais de gardiennage	130,00
Autres services extérieurs	500,00
Taxes foncières	16 000,00
Charges de personnel	110 400,00
Cotisation CNG,CG de la FPT	2 100,00
Personnel titulaire	54 000,00
Personnel non titulaire	20 000,00
Cotisations à l'URSSAF	18 000,00
Cotisations caisses retraite	12 000,00
Cotisations Assurances Personnel	3 600,00
Cotisations autres organismes	300,00
Médecine du travail	400,00
Atténuations de produits	12 797,00
Reversement sur F.N.G.I.R.	0,00
Reversements sur FNGIR	12 797,00
Autres charges gestion courante	60 100,00
Indemnités élus	14 000,00
Cotisations retraite élus	500,00
Service d'incendie	7 600,00
Autres dépenses obligatoires	17 000,00
Communes	12 000,00
Subv aux communes du GFP	0,00
Subv. fonct. person. droit privé	9 000,00
Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00

TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	283 127,00
Charges financières (b)	8 000,00
Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00
Autres charges financières	0,00
Charges exceptionnelles (c)	0,00
Titres annulés (exerc.antér.)	0,00
Autres subventions exceptionnel	0,00
Dotations aux provisions (d)(6)	0,00
Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	291 127,00
Virement à la sect° d'investis.	63 784,27
Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	874,00
<i>Dot.amort.immos incorp.& corp</i>	874,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	64 658,27
Op. ordre intérieur de section (10)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	64 658,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	355 785,27

RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	355 785,27

VOTE DU BUDGET

2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Atténuations de charges	2 000,00
Remb. rémunérations de personnel	2 000,00
Produits des services	27 180,00
Redev occup domaine public	180,00
Autres redevances et recettes	4 000,00
Locations diverses(-immeub)	12 000,00
Remb par autres redevables	11 000,00
Autres produits activité annexe	0,00
Impôts et taxes	108 750,00
Contributions directes	102 250,00
Taxes foncières et d'habitation	0,00
Taxe add. droits de mutation	6 500,00
Dotations et participations	81 557,00
Dotation forfaitaire	40 000,00
Dot Solidarité rurale	11 000,00
Dotations aux élus locaux	2 800,00
Autres	0,00
Particip. des communes du GFP	21 000,00
Dotat° unique compensat° TP	150,00
Attributions du FDTP	1 000,00
Etat - Compensation CET	147,00
Etat/compens.taxe fonc.	1 790,00
Comp. exonération taxe d'hab.	3 420,00
Dotat° pour les titres sécurisés	250,00
Autres produits gestion courante	113 000,00
Revenus des immeubles	53 000,00
Excédent budgets annexes	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	332 487,00
Produits financiers (b)	0,00
Autres produits financiers	0,00
Produits exceptionnels (c)	0,00
Mandats annulés (exerc. antérieu	0,00
Produits exceptionnels divers	0,00
Reprise sur amort et provisions (d) (5)	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	332 487,00
Opérations d'ordre entre section (6)	0,00
Op. ordre intérieur de section (9)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	332 487,00
+	
RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	26 600,11
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	359 087,11

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Stocks	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00
Autres organismes publics	0,00
Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 750,00
Autres organismes publics	1 750,00
Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00
Installations générales	0,00
Réseaux de voirie	0,00
Mobilier	5 000,00
Immos reçues en affectation (hors opérations)	0,00
Immobilisations en cours (hors opérations)	16 750,00
Immos en cours-constructions	6 750,00
Autres immos corp. en cours	10 000,00
Total des dépenses d'équipement	23 500,00
Dotations Fonds divers Réserves	0,00
Subventions d'investissement	0,00
Remboursement d'emprunts	103 500,00
Emprunts en euros	102 000,00
Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00
Compte de liaison	0,00
Participations et créances ratta	0,00
Autres immos financières	0,00
Dépenses imprévues Invest	0,00
Total des dépenses financières	103 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	127 000,00
Opérations d'ordre entre section (7)	0,00
Opérations patrimoniales (10)	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordres)	127 000,00
+	
RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
+	
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	127 000,00

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Stocks	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	9 172,00
Départements	4 172,00
Autres	5 000,00
Dotat° équipt territoires ruraux	0,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00
Emprunts en euros.	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00
Immobilisations corporelles	0,00
Immos reçues en affectation	0,00
Immobilisations en cours	0,00
Constructions	0,00
Total des recettes d'équipement	9 172,00
Dotations Fonds divers Réserves	0,00
FCTVA	0,00
Excédents de fonctionnement	0,00
Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00
Compte de liaison	0,00
Participations et créances ratta	0,00
Autres immos financières	0,00
Produits des cessions	0,00
Total des recettes financières	1 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	10 672,00
Virement de la section de fonct.	63 784,27
Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	874,00
Autres équipements publics	874,00
DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	64 658,27
Opérations patrimoniales (9)	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	64 658,27
DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	75 330,27
+	
RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
+	
SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	51 669,73
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	127 000,00

COMMISSION DES BOIS

Récapitulatif des ventes 2012 :

Résineux.....	75 145.25 €
Feuillus.....	6 112.50 €
Total des ventes.....	81 257.75 € HT

Les frais de garderie ONF sont de l'ordre de 5 700 € HT.



Au printemps, nous avons reboisé les parcelles du Frêne ainsi que les parties forestières se trouvant sur le tracé de la route des microtechniques pour un coût de 3 500 € HT.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise VIENNET Pascal.

L'année 2012 fut marquée par la tempête de janvier qui a laissé sur son passage plus de 1 000 m3 de chablis.

La commune a fait l'acquisition d'une parcelle de bois appartenant à Mme GANNARD Roselyne d'une surface d'1 ha 20 pour la somme de 11 622 € HT, frais de notaire en sus 1000 € le 05 juillet 2012.

COMMISSION VOIRIE

Comme chaque année l'entretien des routes communales a été fait par le biais de l'intercommunalité. Le coût de ces travaux s'élève à 11 000 € sans les honoraires.

Suite aux travaux de la RD 461, la matière première que nous avons récupérée a été utilisée pour l'amélioration de la piste forestière d'une longueur de 500 m, située au sein de la parcelle 18. Elle permet de rejoindre le sentier de Gipendol.

Pour les travaux de la RD 461, une partie de terrain communal a été cédée au Département pour 10 000€ environ.

Nous en avons profité pour créer le chemin pour se rendre à la loge. Celle-ci est utilisée pour le matériel communal ainsi que par le Comité des Fêtes. Le coût de ces travaux s'élève à 8 650 € HT.

ETAT-CIVIL



NAISSANCES

Photo non disponible



Lola le 18 Février

*Chez Stéphane MARTEGANI et Elise PERROT-MINOT
Avoudrey*

Ezio le 6 Mars

*Avec Lona
Chez Steve et Laure BOICHOT
10 Grande Rue*



Sofia le 30 Mars

*Avec Louis et Gabriel
Chez Sylvain GADAWSKI et Aurélie DEBUIRE
1 Chemin Choulot*



Elliot le 16 Juin

*Avec Zoé
Chez Pierre-Jean GRUNEWALD
et Michèle MAZZUCOTELLI
1 Chemin Choulot*



Nolan le 30 Juin

*Chez Mickaël POULAIN et Cindy GAIFFE
6 bis Lieu-dit Boussière*



Gabin le 8 Septembre

Avec Maël

Chez Vincent CATTET et Anne-Laure CHABOD

2 Chemin du Choulot



Quentin le 21 Octobre

Chez Maximin AMIOTTE-PETIT et Karine DARD

11 Rue des Noisetiers

MARIAGES

Le 26 Mai à Flangebouche

Sébastien GRENON et Céline CUENOT

Le 11 Août à Nods

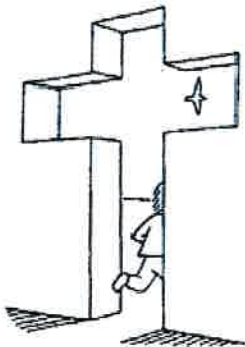
Johan BOUJON et Laura MOUROT

Le 6 Octobre à Faars

Steeve BOICHOT et Laure DELANOIX



DECES



Jeannine LIQUIER, née OPALA, le 16 Avril

Laure BULLE, née BÔLE, le 22 Juillet

Hélène DODANE, le 31 Août

Gérard CUPILLARD, le 5 Novembre

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE 2012

Dossiers accordés par la DDT

CATTET Vincent	construction nurserie bétail	Chemin du Choulot
GRENON Sébastien	construction véranda	Les Commènes
LONCHAMPT Yannick	construction garages	Rue de l'Eglise
GERBER Denis	construction garages	Les Commènes
TATTU Ludovic	restauration maison	La Faye

DECLARATIONS PREALABLES

HUOT Thomas et		
CARTIER Louise	restauration maison	Le Gravier
SOULLARD Fabrice	restauration appartement	Rue de l'Eglise
BALMEUR André	construction véranda	Les Commènes
RENAUD Christian	panneaux photovoltaïques	Rue Champ Byon
SAS Roger CUENOT	remblai sur parcelle	
	GAUME Monique	RD 461
SCHWEITZER Cédric	réfection toiture	Rue de l'Eglise
COMMUNE Fuans	restauration loge	Rue Château d'Eau

NOUVEAUX PROPRIETAIRES

TYRODE Adrien		
Et	Maison MOUNDJI Bruno	Grande rue
RIGOLOT Chloé		

RIEDO Ivan		
Et	Maison FLÜCK Rose-Marie	La Cloison
REMONNAY Johanna		



Fête



des mères



Vendredi 1 juin





R.P.I. Fournets-Luisans-Fuans

A première vue, l'année scolaire 2011-2012 s'inscrivait dans une certaine continuité. De nombreux projets ont été lancés dans nos 4 écoles, accueillis avec l'enthousiasme de tous, dans un environnement relationnel et géographique agréable. L'équipe enseignante se stabilisait, ainsi mieux armée pour accompagner les élèves au quotidien dans leurs apprentissages et les soutenir davantage avec leurs familles en cas de difficultés (maladie, changements de vie, troubles d'apprentissage...).

Seules les prévisions de baisse d'effectifs ternissent l'enthousiasme car elles présagent la fermeture d'une classe. On savait que les écoles de Fuans et du Luisans étaient déjà menacées de par leur isolement. Il fallait donc cette fois envisager sérieusement une nouvelle organisation pour le R.P.I. Rassurée de voir les différents partenaires entamer une réflexion rigoureuse sur l'avenir des écoles, l'Education Nationale nous laisse un sursis. Mais on doit désormais considérer que se joue une nouvelle étape importante pour l'Ecole au sein de nos communes.

Nous avons donc accueilli 137 élèves dans 6 classes en 2011-2012 et à la rentrée de septembre nous comptons 131 élèves répartis dans 6 classes. Nous en attendons 125 pour l'année 2013-2014.

Des chiffres

La répartition des élèves par villages d'origine est la suivante :

GRANDFONTAINE FOURNETS-LUISANS	LES COMMENES FUANS	ORCHAMPS- VENNES	LA CHENALOTTE	MORTEAU
4 -61 -9	23 -28	3	1	1

Voici l'organisation pédagogique choisie cette année :

Ecole des COMMENES	PS-MS	24 élèves (19 PS - 5MS)	Mme Christelle Bedeaux
	MS-GS	23 élèves (10 MS - 13 GS)	Mme Emmanuelle Pillot et Mme Anne Plançon
Ecole de FUANS	CP	19 élèves	Mme Céline Cloirec et Mme Anne Plançon
Ecole du LUISANS	CE1-CE2	20 élèves (12 CE1 - 8 CE2)	Mr Frédéric Distel
Ecole des FOURNETS	CE2-CM1	21 élèves (5 CE2 - 16 CM1)	Melle Fanny Manche
	CM1-CM2	23 élèves (5 CM1 - 18 CM2)	Mme Colette Revillot et Mme Katell Thyrode

Des personnes

L'équipe enseignante est renforcée par la présence de :

-Mme Elisabeth Cassard : aide maternelle à l'école des Commènes. Elle a rejoint l'équipe cette année et nous lui souhaitons la bienvenue.

-Mme Kora Corrêia-Lopes: présente tous les matins à l'école des Commènes et assurant l'accompagnement des moins de 5 ans dans le bus.

-Mme Elisabeth Desjours qui accompagne les moins de 5 ans dans le bus et aide au service des repas.

-Mme Claude Sourice : cuisinière.

-Mme Maryline Faivre-Rampant qui assure le ménage, la surveillance à la descente et à la montée dans le bus, et pendant le temps de midi à l'école des Fournets.

-Mme Mireille Quoniam, auxiliaire de vie scolaire et aide administrative nous a rejoints.

Un grand merci à toutes ces personnes qui jouent un rôle essentiel auprès des élèves.

Des parents

Au cours de l'année 2011-2012, Mme Briquez, Mme Dodane, Mme Dodane-Dromard, Mme Myotte-Duquet, Mme Droz-Vincent, Mme Borne, titulaires et Mme Laurent, Mme Cachoiz suppléantes ont servi d'interlocutrices entre les familles et l'école.

Les dernières élections de parents d'élèves ont permis à Mme Droz-Vincent, Mme A. Vermot-Desroches, Mme Laurent, Mme Grimaître, Mr Gropserrin, Mr Quetel d'être élus titulaires et à Mme C. Faivre d'être élue suppléante.

L'association de parents d'élèves du R.P.I. est un pilier sur lequel nous nous appuyons pour financer les sorties culturelles. C'est une grande chance pour les élèves de bénéficier de sorties de qualité permettant ainsi une éducation culturelle plus ouverte, plus riche pour se construire. Elle représente également un exemple de volonté collective pour les jeunes, de rassemblement et de générosité pour une bonne cause. Que chacun en soit acteur pour qu'elle vive longtemps encore !

Des élèves

Afin de rendre plus vivantes les connaissances et d'apprendre avec davantage de plaisir dans un autre cadre, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves :

Activités proposées

Le cycle III

- Spectacle JMF "Dunya" sur la musique et les danses tsiganes le 27 janvier 2011.
- USEP : une super journée ski avec un soleil radieux aux Combes le 21 février (malgré la faible pratique possible l'hiver passé). La journée d'athlétisme en juillet fut annulée.
- Ecole et Cinéma : "le cerf-volant du bout du monde", "Peau d'âne" et "Ponyo sur la falaise" furent l'occasion de voyager dans le temps et l'espace.
- 13 avril 2012: prévention routière pour les CM2 (parcours en vélo dans le village et exercices d'agilité).
- Les élèves de CM ont pu partager les découvertes vécues à l'île d'Yeu avec leurs familles le vendredi 13 avril lors d'une soirée rétrospective : les enfants avaient prévu des ateliers de présentation et jeux sur les thèmes du port, de l'habitat islais, de la poissonnerie et les parents ont également pu déguster quelques produits de la mer...

Ensuite, parents et enfants ont pu voyager jusqu'à l'île d'Yeu en découvrant le film de la semaine de classe de mer, durant laquelle les découvertes furent nombreuses et variées ! Rappelons que ce projet ne verrait pas le jour sans la subvention des municipalités et de l'association de parents d'élèves, merci !

Le cycle II

La sortie de fin d'année des CP-CE1-CE2 s'est tenue au château de Joux où une activité de chasse au trésor a été proposée aux élèves. Tout le monde a adhéré à cette aventure dans un décor historique magnifique. Les mêmes élèves se sont joints aux camarades des autres cycles pour assister aux spectacles : Coté Cour et JMF.

Le cycle I

Les plus petits ont découvert l'accordéon et le violoncelle au cours du spectacle Sirius et Carolus au théâtre de Morteau. L'ambiance de Noël et son lot d'émerveillement les conduisirent au pays des marionnettes du Renne Ikéou, tout proche du Père-Noël qui leur rendit visite les derniers jours de décembre à l'école des Commènes.

Un grand moment de théâtre lorsqu'ils se sont rendus à Maîche pour assister au Prince Minuit, spectacle Italien « épouvantables ». Les émotions fortes étaient au rendez-vous. La vie quel bonheur quand on a eu si peur !

Un des grands sites du patrimoine comtois ouvrit chaleureusement ses portes à nos élèves : la saline royale d'Arc-et-Senans. Ils y découvrirent une installation de mobiles de l'artiste Bernard Moninot et travaillèrent sur la lumière, le goût, la construction de monument en légo.

Soirée du RPI et voyage le 29 juin

Ce fut l'occasion de présenter aux parents le travail de toutes les classes sur le thème du voyage. Les chants, danses, expositions, mimes nous transportèrent sous d'autres horizons!

Une randonnée parvint à réunir tous les élèves entre les Fournets et les Commènes par le chemin de Gipandol, jusqu'à la Faye et les Côtards.

Dans le domaine sportif :

Nous apprécions toujours les rencontres USEP avec les écoles du secteur.

Le projet d'école, pour la dernière année, tentera d'aboutir à une meilleure expression écrite et orale de nos élèves.

Cette année fut marquée par le départ en retraite de Marie-Colette Perreira qui passa 20 ans à l'école maternelle des Commènes. Bon nombre des élèves de sa première classe avaient fait le déplacement le 22 juin. Les élèves, les parents, les collègues, les municipalités saluèrent sa conscience professionnelle et son dévouement auprès des enfants. Nous lui souhaitons encore une très bonne retraite.

Que l'ensemble des partenaires de l'Ecole : municipalités, bénévoles de l'association de parents, employés municipaux, parents, soient remerciés pour leur travail, leur disponibilité au service de l'Ecole, gage de foi en l'avenir.

Les jeunes écoliers et l'équipe enseignante vous souhaitent une bonne santé et une année 2013 chaleureuse et dynamique.

L'équipe enseignante du R.P.I.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le premier rôle de l'association est la gestion de la cantine.

Merci à Claude qui a cette année encore mit tout son cœur au service des enfants et des parents.
6 164 repas ont été servis (enfants et adultes).

Notre bureau est composé de Myriam Cachoz à la présidence, Cindy Boiteux à la vice-présidence, Angélique Casciari à la trésorerie et Céline Petit au secrétariat, merci à elles.

Nous remercions également Maryline et Babette pour leur gentillesse pendant le service et la surveillance de la cour.

Les manifestations organisées tout au long de l'année permettent de financer les différents projets des enseignants, soit :

- 110 € pour les divers voyages liés aux spectacles JMF, spectacles Ecole et Cinéma et Coté Cours,
- 684 € pour un voyage qui concernait les classes de maternelles aux Salines Royales d'Arc et Senans,
- 743 € pour les CP, CE1 et CE2,
- 275 € pour l'achat de 4 vélos pour les maternelles,
- le 10 décembre les maternelles et les CP ont assisté au spectacle de Noël « Max et Compagnie »,
- et le 21 décembre c'est au tour des CE1-CE2-CM1 et CM2 d'assister au spectacle « conte en musique ».

LE LOTO : Nous avons fait un bénéfice de 1 999 €, merci aux parents pour les gâteaux.

Attention cette année nouveauté :

Date à noter : Loto APE – dimanche 10 mars 2013 – 14 h à la salle des fêtes de Fuans

Nous avons aussi participé aux **MARCHES NOCTURNES** de juillet et **LA FÊTE VILLAGEOISE** de fin Août, merci aux parents qui nous aident à tenir les stands, vous êtes toujours les bienvenus.

LA COLLECTE DE PAPIERS : elle existe depuis octobre 2004.

Pour l'année 2011 / 2012, il a été livré 78 tonnes de papier et elle nous a rapporté 6 873 €.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour déposer vos papiers dans nos différents locaux :

A Fuans : garage sous la salle des fêtes

Responsable : Cindy Boiteux ☎ 03.81.43.50.64

Responsable : Myriam Cachoz ☎ 03.81.43.65.18

Aux Fournets : local sur la route de la fromagerie

Responsable : Marjorie Thorax ☎ 03.81.43.58.96

Au Luisans : garage sous l'école

Responsable : Maryse Jay ☎ 03.81.43.62.54

Les dates d'ouvertures sont les suivantes :

Les dépôts sont ouverts de 9h à 11h

- | | | |
|--------------|------------|--------------|
| • 05 janvier | • 30 mars | • 08 juin |
| • 19 janvier | • 13 avril | • 22 juin |
| • 02 février | • 27 avril | • 06 juillet |
| • 02 mars | • 04 mai | • 03 août |
| • 16 mars | • 25 mai | • 31 août |

L'association remercie les communes et vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2013.

COMITE DES FETES

Président : Mr CACHOZ Roland

Vice-président : Mr JEANNOT Samuel

Trésorier : Mr VIENNET Fabrice

Trésorier adjoint : Mr CUPILLARD Gérard

Secrétaire : Mr GAUME Damien

Secrétaire adjoint : Mr VERMOT-DESROCHES Frédéric

Membres : Mmes et Mrs BOUJON Florian, CACHOZ Lydie, CACHOZ Roland, CATTET Frédéric, COMOLA Muriel, GAUTHIER Olivier, MARGUET Nicolas, MOUGIN Joël, PHILIPPON Denis, RENAUD Christian, RENAUD Sébastien, TATTU Monique

L'année 2012 vient de s'écouler avec ses bons, et mauvais moments.

L'année a débuté par notre assemblée générale le 20 janvier 2012, elle nous permet de définir les manifestations qui suivent :

La sortie raquette du 2 mars a réuni de plus en plus de courageux pour un parcours nocturne. Certains ont préféré se retrouver autour de jeux (tarots, belotte,...) en attendant le retour des marcheurs pour apprécier une très bonne soupe de pois.



Le 4 mars a eu lieu le banquet des classes en 2 et 7.

57 conscrits ont répondu présents et ont passé une agréable journée autour d'un repas préparé par le Restaurant Guillet. Cette année les doyens Gaby Vermot-Desroches et Robert Gaume furent très chaleureusement félicités.

La soirée du 4 mai fut le moment pour l'association de remercier les sponsors et les bénévoles pour leur dévouement sans qui, certaines manifestations ne pourraient avoir lieu.

Encore un grand MERCI à toutes et tous !



Que dire du 1^{er} juillet 2012 qui restera sans aucun doute le vide-grenier le plus arrosé. Mais qu'à cela ne tienne, beaucoup de personnes se sont déplacées pour les repas.

Merci à eux et aussi aux bénévoles pour leur soutien et à l'année prochaine !

Le 15 août a réuni de nombreux vététistes (120) ainsi que des marcheurs (150) pour leurs randonnées. Tout ceci autour d'un pique-nique géant. Cela s'est passé dans la bonne humeur, la convivialité ce qui fait de cette journée toujours un moment incontournable pour notre village.

Malheureusement l'année se termine par le décès subit de notre ami Gérard Cupillard dit « Maxauto » ou « Cupi ». Il aura été pendant de longues années un membre très actif pour l'association. Il avait quelque fois des idées un peu farfelues mais d'une gentillesse et d'un dévouement inégal. Salut « Maxauto ».



L'ensemble du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2013

NOUVELLE MANIFESTATION :

La commune, en association avec le comité des fêtes, offrira un spectacle gratuit de magie pour petits et grands à la salle des fêtes le vendredi 18 janvier.

Nous vous attendons très nombreux.

Prenez note des manifestations de 2013 :

11 janvier : Assemblée générale

Toutes les personnes désirant s'investir dans l'association peuvent venir le 11 janvier 2013 à 20H30 à la salle de la Mairie.

18 janvier : Spectacle de magie

22 mars : Sortie raquette en nocturne

24 mars : Banquet des classes 3 et 8

Les nouveaux arrivants n'ayant pas reçu d'invitation, à fin février, peuvent s'inscrire au 03.81.43.60.56

7 juillet : Vide grenier

18 août : Randonnées VTT et pédestres

SECURITE ROUTIERE : **AMENAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS**

Travaux de la Route Départementale 461 – Côte de Fuans -

Le département, soucieux de la sécurité des usagers et conscient des enjeux routiers vient d'investir 1,5 millions d'euros pour l'aménagement du tronçon de la RD 461.

Cette première tranche de travaux a permis de s'affranchir, sur 800 mètres, de l'important glissement de terrain entre Fuans et le carrefour dit de la Roche du Prêtre.

La commune de Fuans a profité des travaux pour utiliser le remblai disponible pour aplanir une parcelle afin de la rendre plus cultivable, créer deux pistes forestières (au-dessus de Rocapin, longueur totale de 450 mètres) ainsi qu'une place à bois.

Après 5 mois de travaux, la côte de Fuans a été réouverte à la circulation le vendredi 26 Octobre.

La deuxième phase de travaux (prévue pour 2014 et 2015) permettra d'homogénéiser le reste du tronçon de la côte de Fuans et d'améliorer notablement son niveau de service.



LE TRI SELECTIF - BACS JAUNES -

Avec la mise en place du dispositif de la Redevance Incitative, nous avons remarqué une très forte progression du tri des déchets au profit du recyclage. Cette augmentation est à l'origine de l'engorgement ponctuel de certains bacs jaunes sur les points de collecte de la commune.

Actuellement, la commune de Fuans dispose de 2 points de collecte en apport volontaire :

- Fuans village, aux abords de la salle des fêtes (NB - les bacs qui se trouvaient vers l'ancienne porcherie ont été déplacés vers la salle des fêtes offrant ainsi un vaste lieu de tri).
- Les Commènes, à proximité de l'école.

Afin de vous permettre d'apporter votre tri dans les meilleures conditions, nous allons, d'ici le printemps 2013, vous proposer de nouveaux points de collecte :

- 2 nouveaux points de collecte à Fuans village : lotissement des Noisetiers + vers la Mairie :



- 2 nouveaux points de collecte aux Commènes : haut du lotissement + nouveau lotissement :



Dans un premier temps, nous allons observer leurs fréquentations et en fonction des résultats, un aménagement en claustras permettra de les intégrer au paysage. Ces nouveaux points de collecte, récemment négociés avec la Communauté de Communes, ne sont pas acquis et peuvent, par conséquent être supprimés dans le cas où l'on noterait des incivilités.

Nous vous encourageons donc à respecter les règles habituelles afin de maintenir l'endroit propre. *Nous vous rappelons que si les bacs jaunes sont pleins quand vous arrivez, il ne faut pas déposer les articles à même le sol mais vous rendre à un autre point de collecte.*



NB - Compte tenu du marché actuel avec la COVED, le ramassage en porte à porte pour le tri bacs jaunes n'est actuellement pas envisageable sur la commune de Fuans. Une demande pour étude a été déposée auprès de la Communauté de Communes qui nous contactera le jour où une solution pourra être envisagée.

PETIT RAPPEL SUR LES POSSIBILITES ET CONSIGNES DE TRI

Dans votre bac jaune peuvent aller :

Cf récapitulatif page suivante

Concernant les bidons/sprays de produit dangereux, vous pouvez mettre dans votre bac jaune ceux que vous acceptez sous votre évier. Ceux que vous laissez au garage doivent aller en déchèterie.

Aujourd'hui, vous pouvez emmener tous vos textiles, linges et chaussures, abimés ou non, y compris un collant filé, en déchèteries ou aux bornes à vêtements :

- Au Marché U, Grande rue, à Orchamps Venues,
- Sur le parking du Leclerc, à Valdahon.

Les textiles et linges doivent être en sac et propres. Les chaussures doivent être dans un sac à part attachées par les lacets. Ce qui est abimé sera recyclé, ce qui est en bon état sera redirigé dans des associations type Emmaus.

Concernant le tri papier (bac bleu), vous pouvez l'emmener au local qui se trouve vers les bacs de tri, à coté de la salle des fêtes. Les papiers sont collectés par l'Association des Parents d'Elèves en vue de récolter des fonds pour financer des sorties et/ou des voyages aux enfants scolarisés au RPI. Pour l'année 2013, le dépôt sera ouvert les samedis matins 5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 16 ainsi que 30 mars, 13 et 27 avril, 4 et 25 mai, 8 et 22 juin, 6 juillet, 3 et 31 août - Ouverture de 9h à 11h.

Les restes alimentaires, épiluchures, sachets de thé, marc de café, fleurs coupées, plantes vertes fanées, feuilles d'arbres, herbes de tonte... etc... sont autant d'éléments qui peuvent être compostés. Possibilité d'acheter des composteurs en bois autoclave à la Communauté de Communes à des prix très avantageux.

Votre GUIDE du TRI

DANS LE CONTAINER VERT

- Bouteilles en verre
- Bocaux de conserve
- Pots en verre (encre, pots de miel, yaourts...)
- Sans bouchon ni capsule, ni couvercle



DANS LE CONTAINER BLEU

- Journaux
- Magazines
- Revues
- Prospectus
- Catalogues
- Papier d'écriture blanc
- Listings d'ordinateur non autocopiants
- Annuaires



DANS LE CONTAINER JAUNE

- Boîtes de conserve
 - Aérosols
 - Boîtes de boisson
 - Boîtes de boisson
 - Boîtes de conserve
 - Plats et barquettes
 - Aérosols
- ALUMINIUM**
- Bouteilles d'eau, de limonade, de lait...
 - Flacons de produits de lessive, bain
 - Vaisselle : shampoing, gel douche...
- PLASTIQUE**
- Emballages de liquide alimentaire : briques et assimilés : lait, jus de fruit, soupe...
- CARTONNETTE**
- Autres emballages papier/carton

DANS VOTRE POUCELLE ORDINAIRE

- Tout ce qui est périssable
- Tout ce qui ne doit pas rentrer dans les 3 rubriques précédentes
- En cas de doute sur la nature du déchet



ON NE MET PAS :

- La faïence
- La vaisselle cassée
- Les ampoules électriques
- Les pots en terre



ON NE MET PAS :

- Les papiers gras ou sales
- Les papiers en aluminium
- Les papiers peints
- Les films en plastique



ON NE MET PAS :

- Les sacs en plastique
- Les flacons de produits portant les symboles "dangereux ou inflammables"
- Les petits emballages en plastique comme pots de yaourt ou de crème fraîche
- Les papiers sales ou gras
- Les films en plastique enveloppant les magazines
- Les emballages
- Les couches culottes



ON NE MET PAS :

- Tout ce qui peut être recyclé



CLUB DE LA DAME VERTE

Cette année, nous avons été profondément touchés par le décès prématuré de Jeannine. Sa jovialité était grande. Merci Ulysse de ta présence parmi nous.

Le voyage à Villars Les Dombes nous a permis de visiter « le parc des oiseaux ». Un moment merveilleux et culturel : le spectacle de l'envol des oiseaux est fascinant avec des sensations fortes.

Les rencontres inter-club sont conviviales ainsi que le concours de tarot.

Celui-ci aura lieu le **mercredi 23 janvier 2013 à 13h30** à la salle des fêtes. Tous les joueurs sont acceptés : bonne chance aux jeux. Le repas clôturera cette journée.

De nouveaux adhérents au club seraient les bienvenus, merci.

A vous tous, nous souhaitons joyeux Noël et vous présentons nos meilleurs vœux : santé, joie, bonheur, amitié.

Le Club

L'ADAPEI de MORTEAU *c'est*

- ❖ Une Association d'amis et de parents d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental.
- ❖ 193 enfants et adultes accueillis et accompagnés par 85 professionnels, des parents et amis bénévoles.
- ❖ 7 Etablissements et Services :
 - S.E.S.S.A.D : Service d'Education Spécialisé et de Soins A Domicile pour les enfants de 0 à 12 ans.
 - I.M.E : Institut Médico Educatif - scolarité et pré apprentissage
 - E.S.A.T : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
 - Foyer d'hébergement pour les travailleurs de l'ESAT
 - Foyer de Vie pour les personnes moins autonomes
 - Deux services :
 - Soutien Social : accueil de jour pour les personnes travaillant à mi-temps
 - Service d'accompagnement à la vie sociale : aide au maintien en milieu ordinaire

Mais c'est aussi :

Une association sportive *pluSport* qui s'adresse à des personnes de l'Adapei qui ne peuvent rejoindre un club ordinaire, soit pour des raisons financières ou de fragilité, leur handicap nécessitant un accompagnement plus personnalisé.

On peut d'ailleurs souligner les résultats sportifs de Romain Gauthier :

- 5^{ème} au judo -60 kgs au championnat de France à Saint-Michel sur Orge (Yvelines).
- 1^{er} 50m nage libre au championnat régional de natation à Montbéliard.

Une Commission culturelle qui élabore un programme d'activités, théâtre, danse, concerts, des sorties qui développent le respect, l'entraide, le plaisir de se rencontrer et permet de changer le regard de l'autre par l'intégration.

Une Commission « Vie Associative » qui, chaque année, organise rencontres, soirées familiales, manifestations permettant ainsi aux personnes accueillies dans les différents établissements, à leurs familles, aux amis et professionnels de passer ensemble des moments conviviaux.

Les projets de l'Association pour 2013

- La construction et l'ouverture d'une **Unité de Production Culinaire / Cafétéria** en collaboration avec « Château d'Uzel » Adapei de Besançon, cette cuisine procurera du travail à une trentaine de personnes en situation de handicap mental, un travail valorisant, diversifié et qui de plus, répond à un réel besoin sur le secteur, notre souci étant de contribuer au développement économique local.
- Ouvrir un **foyer en milieu ouvert** qui accueillera 6 jeunes travailleurs de l'Esat, chaque résident est locataire de son appartement, les appartements sont regroupés dans une maison, avec un séjour cuisine commun pour permettre l'apprentissage à l'autonomie et éviter la solitude.
- Un projet de rapprochement entre les 7 Adapei du Doubs qui permettra :
 - o d'améliorer, par la mise en commun des pratiques, l'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles
 - o d'assurer par l'organisation de nos secteurs « travail » notre pérennité
 - o d'assurer ensemble la défense des personnes handicapées

Les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour remercier Monsieur le Maire, le Conseil municipal, les personnes de votre commune qui nous soutiennent et principalement tous les bénévoles de l'opération brioches. Cette dernière aura lieu cette année 2013 en octobre, en même temps que les autres départements de notre région.

La Présidente
Nicole Gauthier

LA CHASSE

Dans la soirée du 14 avril, René VIEILLE est décédé subitement. Natif d'Orchamps-Vennes, c'est au Luisans qu'il construit sa vie. Passionné de nature, il pratique la chasse depuis sa prime jeunesse. Il devient garde de notre AICA où sa disponibilité fût totale ; dans le même état d'esprit, il accepte d'être le peseur référent de l'unité de gestion EDD1 (entre Doubs et Dessoubre 1) à laquelle nous appartenons. Il exerça ces missions bénévoles avec compétence et sérieux. Il ne disait jamais non aux services que nous lui demandions. Il savait tout faire. Son amitié et sa présence nous manque.

Une bonne ambiance règne dans notre association ; chaque équipe se concentre sur son périmètre, ce qui évite de créer des règlements restrictifs. Sur plusieurs années, notre effort s'oriente sur la sécurité. Ainsi cette année, dans la bonne humeur, douze miradors ont été installés.



Le plan de chasse lièvre porte ses fruits, suite aux comptages nocturnes, douze bracelets nous ont été attribués. Cette nouvelle gestion permet de renouer avec cette pratique de la chasse au lièvre qui était quelque peu tombée en désuétude. Il a été réalisé assez facilement.



Les chevreuils et les sangliers sont en légère baisse, ce qui n'a pas empêché le plus jeune de nos chasseurs, Adrien, de prélever ce jeune mâle de 38 kgs en parfait accord avec le plan de gestion sanglier nous autorisant à prélever des sangliers de moins de 40 kgs.

Si l'envie vous prend, n'hésitez pas, le soleil, le grand air mais aussi le vent, la pluie, la neige, vous goûterez à tous les plaisirs de la nature.

Heureuse année à toutes et à tous.

ADMR

L'ADMR d'ORCHAMPS-VENNES dessert les communes du Val de Vennes et a le plaisir de vous accueillir dans ses locaux le plus souvent par téléphone, mais vous pouvez nous rendre visite au 12 Grande Rue – ORCHAMPS-VENNES.

Heures de permanences :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h
- Sur RV le jeudi après-midi

Notre association compte 22 salariés qui interviennent auprès des personnes âgées, des personnes handicapées mais également auprès des familles.

La secrétaire locale est salariée de notre association.

Nous avons effectué 24809 heures chez les personnes âgées, 1587 heures chez les personnes en situation de handicap ainsi que 575 heures en garde d'enfants.

Nous sommes en forte progression en poste de téléassistance avec près de 30 installations.

Quant aux repas c'est le contraire.

La vente des fleurs bat des records avec 1400 fleurs vendues. Merci aux porteurs très motivés, à leur animatrice et à votre accueil.

L'été et ses remplacements de vacances se sont bien déroulés grâce à la compréhension, au dévouement des étudiantes qui nous ont bien aidé.

Merci à l'équipe de bénévoles qui ont à cœur de bien diriger notre association.

Des nouveaux arrivent (salariés, bénévoles), d'autres nous quittent, qu'ils soient remerciés de leur investissement et leur professionnalisme.

Le 17 avril, nombreux étaient les anciens qui ont participé à l'après-midi récréative animée par monsieur CABAT...on ne change pas une équipe qui gagne !

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président

Jean-Marie COURTOIS

La Ligue contre le cancer

Comité du Doubs Besançon

Cette année encore, lors de la collecte annuelle, les bénévoles ont été accueillis avec générosité et la somme de 2372€ a été remise à la Ligue de Besançon.

Les actions de la Ligue sont des actions de proximité tournées principalement vers la recherche, l'accompagnement des malades, l'information, la prévention, le dépistage et le Pôle de Cancérologie Biologie.

La recherche

La Ligue soutient différents programmes de recherche régionaux au CHU.

En 2011, près de 120 000 euros ont été versés.

L'accompagnement des malades

« Proximité cancer » est un service de la Ligue offrant gratuitement et confidentiellement un accompagnement psychologique et/ ou social pour les patients et leurs proches.

Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec la Ligue.

R.D.V. avec la Psychologue : 06 42 34 56 79

R.D.V. avec l'assistante sociale : 03 81 81 70 37

L'information, la prévention et le dépistage

La Ligue organise des programmes de dépistage des cancers ainsi que des campagnes de prévention.

Pôle Cancérologie Biologie (anciennement Institut Régional Fédératif du Cancer)

Les travaux de construction ont commencé (pôle santé J. Minjoz Besançon) pour s'achever fin 2014 début 2015. La Ligue soutient cet établissement qui coordonnera toute la cancérologie en Franche Comté.

La recherche et l'innovation seront dynamisées, les conditions d'accueil des malades et de leurs proches seront améliorées.

Le Professeur Bosset cancérologue au CHU de Besançon et Président de la Ligue tient à remercier chaque donateur.

Les bénévoles : M. Balanche, A. Borne, F.Cattet, E. Cassard, P. Guillet, A.M. Fleurot



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL

Il est important de rappeler ici les raisons ayant conduit vos Elus à mettre en place ce type d'établissement public :

*Renforcer l'élan intercommunal impulsé par le S.I.P.P.I.V.E	(syndicat d'études et de programmation pour les 2 cantons, crée en 1986)
* Simplifier l'intercommunalité : 7 syndicats dissous	*Affirmer l'identité du territoire
* Préserver et rendre encore plus sain notre environnement	*Les avantages financiers

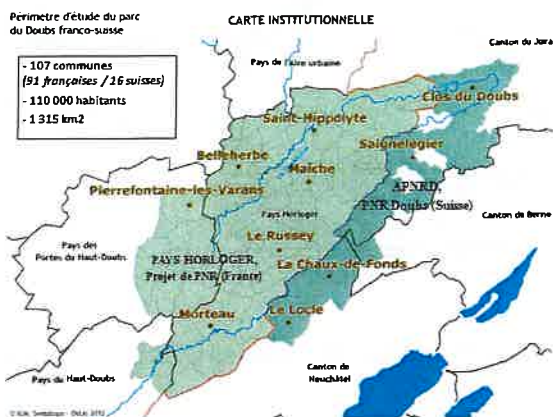
La cohérence de notre action ?

<p>L'emploi nécessite ➡</p>	<p>Logements ➡</p>	<p>Services ➡</p>	<p>lien social</p>
<p>Environnement préservé</p>	<p>Patrimoine rural</p>	<p>tourisme, rivières</p>	<p>appui technique aux communes</p>

Tous mobilisés pour le projet de Parc Naturel Régional !

La Commune de Fuans dans le cadre du Pays Horloger, est impliquée activement dans le projet de reconnaissance de notre région frontalière en « Parc naturel régional » (PNR).

Avec 13 communes associées par ailleurs côté français et son partenaire suisse, l'Association pour le Parc du Doubs qui compte 16 communes, le Pays Horloger porte en effet une démarche originale et ambitieuse pour le développement local de notre bassin, soit 107 communes au total rassemblées dans cette dynamique franco-suisse.



Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

Territoire rural habité, reconnu pour la richesse mais aussi la fragilité de ses patrimoines, tant culturels que naturels, un Parc naturel régional se distingue tout à fait des parcs nationaux, centrés exclusivement sur la protection de la biodiversité. Le classement « Parc naturel régional » consacre en effet des espaces de vie et d'activités, dont les communes et acteurs locaux s'organisent pour définir ensemble un projet de développement durable à 12 ans, destiné à développer et valoriser le territoire dans le respect de son identité et environnement.

La démarche Parc est bien un outil au service d'un développement harmonieux et global du territoire, tant environnemental, économique, agricole ou touristique, et non un frein, **qui repose sur la valeur contractuelle de sa Charte et le partenariat avec les acteurs locaux.** « Convaincre plutôt que contraindre » telle est la devise des Parcs Naturels Régionaux.

Un destin partagé avec la Suisse

Le projet PNR vise en effet à faire reconnaître la valeur et les spécificités de notre territoire, mais aussi à mieux travailler avec nos homologues suisses sur de nombreuses problématiques communes, d'autant que nous partageons une certaine culture commune, des atouts naturels et économiques, et déjà des projets sur une frontière naturelle magnifiquement incarnée par le Doubs.



La plus-value d'un classement PNR

La construction d'un Parc naturel régional doit permettre d'accompagner le développement de notre territoire dans une perspective plus durable et innovante, en mobilisant notamment des moyens techniques et financiers plus adéquats à la mise en place de projets structurants. La plus-value d'une telle démarche réside enfin dans le regain d'image et d'attractivité, grâce à l'octroi d'un label connu et reconnu au niveau national mais aussi au-delà, dans toute l'Europe.

Un nouvel horizon pour le Pays Horloger

Fort de son expérience, depuis déjà plus de 15 ans au service de la qualité de vie de chacun sur ce territoire, le Pays Horloger, via ses communes adhérentes, incarne avec conviction ce projet de Parc qui devrait permettre d'accentuer les actions engagées au niveau économique, touristique ou des services, et investir ou soutenir de nouveaux champs, comme l'éducation à l'environnement, la préservation des milieux et espèces, l'urbanisme et la gestion des paysages ou encore les transports alternatifs...

Une démarche transparente et participative

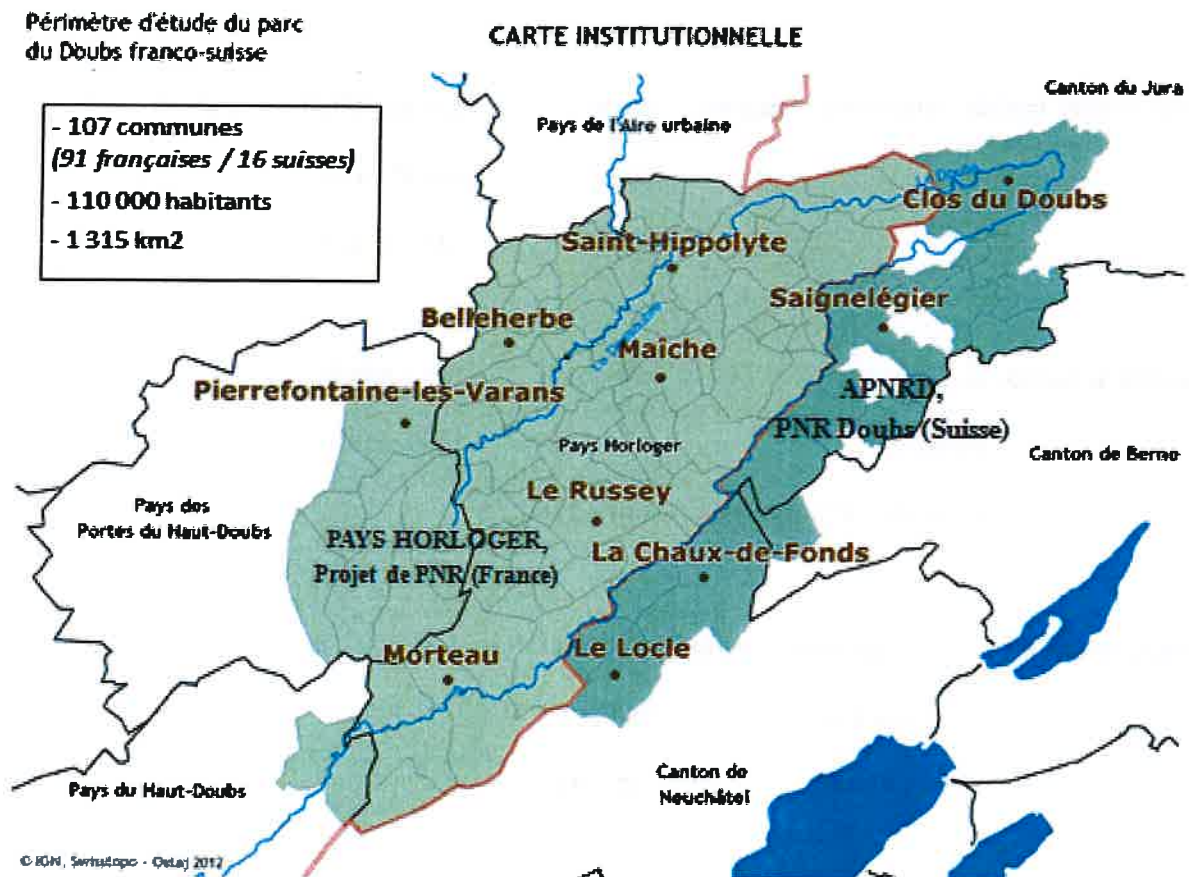


Une importante démarche de travail va ainsi s'enclencher en 2013, à laquelle tout acteur intéressé au devenir de notre bassin (communes, socio-professionnels, associations, entreprises, citoyens..) pourra participer. De nombreuses réunions et temps forts vont en effet être organisés pour partager un diagnostic du territoire, définir une stratégie d'action, et alimenter au final notre candidature que le Pays Horloger espère voir déposée et acceptée d'ici 2016, par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'énergie qui délivre ce classement.

L'implication de tous est nécessaire pour relever ce challenge d'avenir, tant au niveau des collectivités locales qui peuvent compter sur le soutien particulier de la Région Franche-Comté, initiatrice de ce projet, qu'au niveau de la population et des acteurs locaux, qui les premiers doivent pouvoir s'approprier l'intérêt de cette démarche et la porter fièrement.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'actualité de ce projet, pour lequel vous trouverez davantage de précisions sur le site du Pays Horloger : www.pays-horloger.fr.

N'hésitez pas à grossir la carte, si vous avez la place d'une illustration importante :



Dernière minute

Une nouvelle société se crée dans notre commune.

C'est la société : **RHM Construction bois, charpente, menuiserie, zinguerie**

Elle s'installera dans les locaux sis au 1, rue de l'église (ex GD construction)

Cette société est constituée de :

- M. Renaud Maury,
- M. Huot Marchand Tanguy,
- GD Promotion

Elle prendra effet au 1^{er} Janvier 2013.

Nos vœux de réussite !

Secrétariat de mairie : ouverture au public :

mardi :	13h30 - 17h30
Jeudi :	14h30 - 18h30
Samedi :	10h30 - 12h

Horaires de tonte : en semaine :

9h – 12h	14h – 19h30
----------	-------------

samedi : 9h – 12h 14h – 18h

dimanche et jours fériés : 10h – 12h

Tarifs salle des fêtes :

1 journée ou 1 soirée :	122.00 €
1 week-end :	183.00 €
1 apéritif :	46.00 €

